



# Autorisation de sous-location

À remettre par le locataire principal à son bailleur (propriétaire ou agence) pour obtenir son accord écrit avant toute sous-location, conformément à l'article 8 de la loi du 6 juillet 1989.

## 1 Le bailleur

Nom et prénom (ou raison sociale) : .....

Adresse : .....

Téléphone / e-mail : .....

## 2 Le locataire principal

Nom et prénom : .....

Adresse du logement loué : .....

Bail signé le : ..... loyer mensuel : ..... €

## 3 Le logement sous-loué

Adresse : .....

Type / surface : ..... entier / une partie

## 4 Conditions de la sous-location

Période : du ..... au .....

Loyer de sous-location : ..... € / mois

Sous-locataire pressenti : .....



5

## Accord du bailleur

Je soussigné(e), bailleur, autorise le locataire ci-dessus à sous-louer le logement aux conditions précisées et reconnais avoir été informé(e) du prix de sous-location.

- J'autorise la sous-location aux conditions ci-dessus.
- Je refuse.
- J'autorise sous réserve des conditions ci-dessous :

.....

### Bon à savoir

Le prix de la sous-location ne peut pas dépasser, au mètre carré habitable, le loyer que vous payez vous-même (article 8 de la loi du 6 juillet 1989). Conservez une copie signée de ce document.

Fait à ..... le ..... / ..... / .....

**Le bailleur**

**Le locataire principal**

(précédé de la mention « Lu et approuvé »)

(précédé de la mention « Lu et approuvé »)